

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



La réforme de l'orthographe. Encore?

André Vanasse

Number 116, Winter 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/36978ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Vanasse, A. (2004). La réforme de l'orthographe. Encore? *Lettres québécoises*, (116), 3-4.

Tous droits réservés © Productions Valmont, 2004

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

La réforme de l'orthographe. Encore ?



Il ne se passe pas une décennie sans qu'il soit question d'une réforme de l'orthographe. Avec raison : l'orthographe de la langue française est d'une incroyable complexité si on la compare, par exemple, à l'italien ou à l'espagnol. Et si on faisait tout sauter ?

ÉDITORIAL

ANDRÉ VANASSE

DEPUIS LE MOIS D'AOUT DERNIER CIRCULE UNE BROCHURE intitulée *Le millepatte sur un nénufar. Vadémécum de l'orthographe recommandée*. Il s'agit d'une incitation à mettre en pratique la réforme du français telle qu'elle fut proposée par l'Académie française. Dans la présentation, il est dit :

L'Académie française, comme les autres instances francophones compétentes (notamment en Belgique et au Québec) a approuvé à l'unanimité un certain nombre de rectifications proposées par le Conseil supérieur de la langue française. Celles-ci ont été publiées au Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990.

La brochure ne précise pas cependant que cette réforme n'a jamais été vraiment appliquée en France, pas plus qu'en Belgique, en Suisse ou au Québec. Et si elle l'a été, c'est de façon très marginale. Marie-Éva de Villers, dans une lettre aux journaux¹, note en outre que l'Office québécois de la langue française, tout en étant d'accord avec la réforme, a décidé de ne pas aller de l'avant pour ne pas « faire cavalier seul en ce domaine ». En somme, la réforme proposée a été placée sur la voie d'évitement faute d'avoir eu suffisamment de supporters.

Ce que proposait cette réforme n'était pas sans intérêt. Il s'agissait de simplifier un certain nombre de règles irritantes. En particulier celle des traits d'union dans des expressions où l'usage varie d'un mot à l'autre. Les mots commençant par exemple par *contre*, *entre*, *extra*, *supra*, *infra*, *ultra*, etc. perdent tous le trait d'union. De même, on recommandait d'uniformiser le singulier et le pluriel des mots composés : un *millepatte*, des *millepattes*. On suggérait aussi de rationaliser les consonnes doubles dans les mots où l'usage est incohérent : *bonhomme* (sur le modèle de *homme*) plutôt que *bonhomie* ; *imbécilité* (sur le modèle de *imbécile*) plutôt que *imbécillité*, etc. Et puis, on tentait de mettre de l'ordre dans les trémas et les accents circonflexes. En somme, des propositions justifiées mais dont les applications n'étaient pas systématiques. Par exemple, on proposait l'abolition d'une foule de traits d'union mais on les maintenait encore là où c'est aberrant. Pourquoi des traits d'union à *c'est-à-dire* et pas de traits d'union à *tout à coup* ou *s'il vous plaît* ? Le mystère reste entier...

Comme le signale Marie-Éva de Villers, la réforme propose des changements qui laissent perplexe. On dira, selon la nouvelle orthographe, des fruits *mûrs*, mais des pommes *mures*. La raison ? On maintient l'accent circonflexe à l'adjectif masculin afin de le distinguer du nom *mur* (comme mur de béton). Si l'intention est bonne, on aboutit encore une fois à des complications tout aussi complexes sinon ridicules qu'avant.

Cette réforme, on l'a dit, n'a pas été suivie. Marie-Éva de Villers donne une bonne raison dans sa lettre aux journaux pour expliquer cette résistance :

Une réforme de l'orthographe est un processus long et complexe qui crée inévitablement beaucoup d'incertitude, d'insécurité, qui perturbe les enseignants, les élèves aussi bien que les parents sans compter les médias, les auteurs, les éditeurs.

Pas étonnant, nous dit-elle, que « depuis 150 ans, l'Académie n'a(it) presque rien modifié » et, de donner du même souffle l'exemple de l'Allemagne qui avait accepté une réforme de la langue allemande en 1998 et qui, à l'été 2004, voyait ses principaux journaux quotidiens revenir à l'ancienne orthographe sous prétexte que la réforme n'avait apporté ni la simplification ni l'allègement souhaités. Un cuisant échec. Sans doute parce que cette réforme n'était en somme que partielle, comme l'est du reste celle qui nous est proposée en français.

Toute réforme partielle est, me semble-t-il, vouée à l'échec. Chaque fois qu'on demandera à la communauté linguistique française de « désapprendre » ce qu'elle a eu tant de mal à apprendre, elle s'y opposera. C'est comme si elle disait d'avance : on m'a assez tapé sur les doigts pour en arriver à maîtriser la langue, ne me convainquez pas aujourd'hui d'oublier ce que j'ai chèrement appris.

Dans cette perspective, la nouvelle réforme dont parle Marie-Éva de Villers dans sa lettre aux journaux, réforme centrée cette fois sur la grammaire plutôt que sur l'orthographe, a autant de chance de rater que la précédente. Ce qu'elle propose, entre autres, c'est tout simplement de cesser d'accorder les participes passés. Ainsi, on ne dirait plus « les choses que j'ai faites », mais « les choses que j'ai fait ». *A priori*, je ne suis pas contre. Mais quelle sera la réaction de la communauté ? C'est ce que j'ai hâte de voir.

En ce qui me concerne, je crois qu'il n'y a qu'une seule solution pour régler une fois pour toutes la question de l'orthographe. Cette solution est absolument radicale. Elle modifie la langue de fond en comble. Une révolution qui a cependant l'avantage d'être intégrée dans la plupart des dictionnaires depuis près de quarante ans. J'ai vérifié dans mon *Petit Le Robert* acheté à Paris en 1968 (l'édition est de 1967) : cette révolution y est !

C'est quoi, me direz-vous ? Élémentaire, dirait Sherlock Holmes au Dr Watson : l'alphabet phonétique international. Pour ceux qui ne connaissent cet alphabet, je dirai simplement que c'est une façon d'écrire chaque son au moyen d'une seule lettre. Il y a les voyelles, il y a les consonnes, il y a les semi-consonnes (dans « yeux » par exemple, le y est une semi-consonne). Ainsi, le mot « chaud » au lieu de s'écrire en cinq lettres n'en prend que deux : ch (ʃ) aud (o) = fo.

Est-il utile de rappeler que le son « o » s'écrit au moins de dix façons différentes en français (oh !, chaud, pot, tôt, haut, pauvre, eau, trop, faux, auto, sans compter les noms propres comme Archambault, Imbeaut, Pernod, etc.). Dans l'alphabet phonétique, le son « o » ne s'écrit que deux façons selon qu'il est fermé (o) ou ouvert (ɔ) (comme dans *bonne, fiole, téléphone*).

Complicé l'alphabet phonétique international ? Absolument pas. On peut l'apprendre en une ou deux heures pour la simple raison que la plupart des lettres sont celles de l'alphabet que nous utilisons quotidiennement. Et quand les lettres sont nouvelles, elles sont si près de l'alphabet usuel que nous pouvons les mémoriser facilement (voir le tableau infra). Et puis nous disposons d'ores et déjà de dictionnaires. Non seulement en français mais en anglais et sans doute aussi dans des dizaines d'autres langues. En somme, si jamais la réforme était implantée, beaucoup d'usagers pourraient utiliser leur propre dictionnaire pour mieux s'y comprendre.

Bien sûr, cette réforme serait radicale. Si nouvelle qu'elle aurait le même effet que l'introduction du système métrique au Canada. On se souvient de la réaction violente des citoyens particulièrement du côté anglais. On affirmait que jamais cette réforme ne passerait. Qu'on ferait tout pour qu'elle soit abolie. Et pourtant, elle s'est imposée progressivement. Cela s'est fait non sans souffrance pour les citoyens de notre génération (celle des cinquante ans et plus), plus aisément pour nos enfants qui ont appris le nouveau système à l'école et, de façon toute naturelle, pour nos petits-enfants qui n'ont, en fait, aucune idée de ce qu'est un pied ou une once.

Pour l'alphabet phonétique international, ce sera la même chose. Ce sera d'autant plus aisé que nous disposons d'instruments de saisie qui n'existaient pas il y a quarante ans. Refaire la bibliothèque française universelle sera cent, mille, dix mille fois plus facile de nos jours qu'il y a cent ans où tout aurait dû être fait à la mitaine. Refaire la mise en pages au plomb d'imprimerie de centaines de milliers de livres aurait été impensable alors qu'actuellement des dizaines de milliers de livres ont déjà été saisis électroniquement. Pour remettre les livres sur le marché, il suffit simplement d'utiliser nos dictionnaires, chaque mot lu par l'ordinateur trouvant immédiatement son équivalent en alphabet phonétique international. En quelques années, on pourra refaire la bibliothèque française sans problème, et ce, à des coûts infiniment moindres que les montants qu'on aurait eu à déboursier dans le passé.

Et puis, on sent que le *e-book* refait un retour en force. On a trouvé un moyen de faire en sorte que l'écran soit toujours aisément lisible peu importe la densité de l'éclairage ambiant. C'est comme du vrai papier, disent les Japonais qui veulent mettre la nouvelle invention sur le marché. Ils ont raison de vouloir imposer le livre électronique. On ne peut plus dépenser autant de papier pour faire des livres qui seront pilonnés un an plus tard. C'est un gaspillage à l'échelle mondiale qu'il faut faire cesser. Le livre électronique est LA solution au problème. Il permettra de nous alimenter en livres sans abattre constamment des arbres.

Si les gouvernements imposent l'alphabet phonétique avec la même volonté qu'ils ont mise à implanter le système métrique, la réaction sera du même ordre : d'abord un refus catégorique puis, avec le temps, le sentiment que tout un chacun y gagne au change, car le système phonétique abolit toutes les aberrations orthographiques de la langue française d'un seul coup. Resterait à s'entendre sur l'uniformisation des sons. Ce sera le dictionnaire qui déterminera la façon de dire, par exemple, le mot *pain* dont la prononciation varie de façon audible entre les Français de la région parisienne, ceux du sud de la France et les francophones du Québec.

Pour le reste, je ne doute pas qu'on régle enfin le problème de l'orthographe qui s'amplifie de génération en génération au point où les jeunes, tant anglophones que francophones, ont décidé de créer leur propre écriture dans Internet. Je crois qu'il s'impose qu'on se mette à leur diapason et qu'on leur propose une graphie moderne, simple et efficace. De toute façon, elle existe déjà, elle est là, dans nos dictionnaires.

Pourquoi ne pas en faire la norme ?

¹ Au moment où je rédige cet éditorial, la lettre n'a pas encore été publiée dans les journaux. Je remercie Marie-Éva de Villers de m'avoir gentiment fait parvenir une copie de cette lettre.

PRINCIPES DE LA TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE

Alphabet phonétique et valeur des signes

VOYELLES	CONSONNES
[i] il, épi, lyre	[p] père, soupe
[a] blé, aller, chez, épée	[t] terre, vite
[ɛ] lait, merci, fête	[k] cou, qui, sac, képi
[e] ami, patte	[b] bon, robe
[ɔ] pas, pâte	[d] dans, aide
[o] fort, donner, sol	[g] gare, bague, gui
[œ] mot, dôme, eau, saule, zone	[f] feu, neuf, photo
[u] genou, roue	[s] sale, celui, ça, dessous, tasse, nation
[y] rue, vêtu	[ʃ] chat, tache, schéma
[ø] peu, deux	[v] vous, rêve
[œ̃] peur, meuble	[z] zéro, maison, rose
[ø̃] premier	[j] je, gilet, géole
[ɛ̃] brin, plein, bain	[l] lent, sol
[ɑ̃] sans, vent	[ʁ] rue, venir
[ɔ̃] ton, ombre, bonté	[m] mot, flamme
[ɑ̃] lundi, brun, parfum	[n] nous, tonne, animal
	[ɲ] agneau, vigne
	[h] hop ! (exclamatif)
	[ʁ] (pas de liaison) héros, onze, yaourt
[i] yeux, paille, pied, panier	[ɛ̃] mots empr. anglais, camping
[w] oui, fouet, joua (et joie)	[ã] mots empr. espagnol, jota ; arabe, khamain, etc.
[ɥ] huile, lui	

Visitez
le site Internet
d'XYZ éditeur

www.xyzedit.qc.ca

XYZ
éditeur

